Mettons fin au carnage, Appliquons la loi - PÉTITION

Au-delà de deux décennies ont passé depuis le désastre à la mine Westray en Nouvelle-Écosse, et plus d'une autre depuis l'adoption des modifications au Code criminel du Canada (Loi Westray) visant à tenir les entreprises, leurs administrateurs et leurs cadres dirigeants responsables des décès et des blessures au travail.

Chaque année, plus de 1000 travailleuses et travailleurs perdent accidentellement la vie au travail, mais les forces policières et les procureurs n'enquêtent pas sur les accidents mortels au travail et n'entament pas de poursuites dans une optique de responsabilité criminelle.

J'appuie la campagne du Syndicat des Métallos visant à exhorter les gouvernements provinciaux et territoriaux, particulièrement les procureurs généraux et les ministres du Travail, à instruire et habiliter les procureurs de la Couronne et les forces policières à mettre fin au carnage et appliquer la loi.

Nom	Adresse	N° téléphone	Courriel	Signature	Recevoir des mises à jour sur la campagne? O/N

Quand vous vous inscrivez pour recevoir des mises à jour sur la campagne *Mettons fin au carnage*, nous pouvons aussi utiliser vos coordonnées pour communiquer avec vous sur d'autres sujets, comme des renseignements sur des enquêtes publiques, la sécurité au travail, des activités et événements, la politique, des offres de produits et services et d'autres renseignements. Si vous ne désirez plus recevoir ces courriels, cliquez simplement sur «me désabonner» dans le premier message ou n'importe quel autre que vous recevrez.